

# FLASH INFO

## AUDIENCE SNPDEN-UNSA / AI AVEC LE CD 27

### Informations du SNPDEN-UNSA



#### RESPONSABLES (académiques et nationaux)

##### *Secrétaire académique*

**Corinne Laurent**, Principale  
Collège Le Hamelet, Louviers  
[corinne.laurent@ac-rouen.fr](mailto:corinne.laurent@ac-rouen.fr)

##### *Secrétaires académiques adjoints*

**Joël Delhopital**  
**Sophie Perrat**  
**Catherine Gueret-Laferté**  
**Frédéric Delamare**  
**Eric Ruault**

##### *Secrétaire départemental 27*

**Joël Delhopital**, Principal  
Collège G. de Conches, Conches  
[joel.delhopital@ac-rouen.fr](mailto:joel.delhopital@ac-rouen.fr)

##### *Secrétaire départemental 76*

**Catherine Gueret-Laferte**,  
Principale  
Collège Chartier, Darnetal  
[catherine.gueret-laferte@ac-rouen.fr](mailto:catherine.gueret-laferte@ac-rouen.fr)

**adresse académique :**  
[snpden@ac-rouen.fr](mailto:snpden@ac-rouen.fr)

Etaient présents :

**CD27** : M.Gustin, DGS, M. Mercier DGa-R&F, Mme Le Gratiet, DEJS.

**AI** : C.Mary

**SNPDEN-UNSA** : C.Laurent et J.Delhopital

## Audience SNPDEN et A&I UNSA auprès du Conseil Départemental 27

### Aux équipes de Direction des Collèges de l'Eure,

Cher-e-s Collègues,

Le **SNPDEN** et A&I UNSA ont été reçus à leur demande lundi 23 novembre au Conseil Départemental de l'Eure, suite à la réception de la dotation globale de fonctionnement 2016 initiale dans les collèges.

Sur ce point, A&I et le **SNPDEN-UNSA** se satisfont tout d'abord que les situations particulières les plus criantes aient été prises en compte suite à leur intervention. D'une façon générale, le Conseil départemental 27 (CD27) nous affirme qu'il ne laissera aucun établissement en difficulté, notamment par un ajustement de dotation en mars, en cas de besoin.

Concernant les dépenses d'investissement, le CD27 entend que la DGF soit être utilisée pour le seul fonctionnement de l'établissement et ne doit pas servir à financer des investissements pour lesquels les EPLE paient la TVA alors que le CD27 la récupère dans ce cas. L'argent économisé dans le cadre de cette rationalisation serait intégralement reversé aux établissements notamment au titre de l'actualisation du parc informatique.

Le **SNPDEN** et A&I UNSA rappellent que le système de co-financements en place pour les investissements est défavorable aux établissements disposant de peu de fond de roulement et qu'ils seront vigilants à ce que le CD27 fasse preuve de réactivité pour répondre aux besoins d'investissement des EPLE.

Concernant les dépenses de fonctionnement, le CD27 fait part de sa volonté de rationaliser et de limiter les dépenses de fonctionnement en particulier celles liées à la pédagogie, notamment sorties et voyages scolaires.

A&I et le **SNPDEN-UNSA** réaffirment la nécessité de maintenir ces crédits, pour ce type d'actions qui concourent à la formation citoyenne et culturelle des élèves et qui participent à la réduction des inégalités sociales et culturelles.

Pour une mise en œuvre complète de sa politique éducative, le CD 27 souhaite d'une part instaurer un dialogue de gestion annuel avec chaque collège et d'autre part organiser des groupes de travail thématiques portant notamment sur la généralisation des groupements d'achat comme source d'économies, les impacts de la réforme des collèges, le collège numérique dans une nouvelle architecture.

Sur le premier point, le **SNPDEN** et A&I UNSA s'interrogent sur la nature du dialogue de gestion et sur les outils de pilotage : dialogue partenarial ou de subordination, qui élabore les outils de pilotage et comment ? Seront-ils impératifs, directifs ? quelles conséquences sur la DGF ? etc...

Sur le second point, A&I et le **SNPDEN-UNSA**, fidèles à leur doctrine, prendront leur responsabilité en termes de participation mais celle-ci ne vaudra jamais caution d'une politique basée sur la seule réalisation d'économies.

En effet, malgré des échanges constructifs lors de l'audience, le **SNPDEN** et A&I UNSA continuent de s'interroger sur la "nouvelle doctrine en matière financière" du Conseil Départemental.

Suite à l'alternance politique du mois de mars dernier et au-delà du souci légitime d'une bonne gestion des deniers publics, envisager de nouvelles règles de fonctionnement entre le CD 27 et les EPLE sous le seul angle d'économies à réaliser n'est pas sans interroger sur le maintien ou non de la priorité jusqu'ici donnée à l'éducation. Rappelons s'il en était besoin que l'éducation n'est pas une charge mais un investissement pour l'avenir au bénéfice de la jeunesse de ce pays.

Enfin, le métier d'adjoint-gestionnaire est une fonction à part entière au service d'une gestion de terrain de l'EPLE et le métier de chef d'établissement ne saurait se réduire à celui de directeur pédagogique. C'est tout simplement méconnaître plus de 30 ans d'autonomie de l'EPLE, autonomie qui a fait ses preuves et qu'A&I et le **SNPDEN-UNSA** continuent et continueront de défendre.

Concernant la dotation globale de fonctionnement 2016, le **SNPDEN** et A&I UNSA font confiance aux conseils d'administration de chaque collège qui sont à même d'apprécier au mieux ce qui est nécessaire aux intérêts éducatifs de leurs élèves et sont disponibles pour les accompagner dans leurs démarches.

Bon courage à tous.

**La Secrétaire Académique  
du SNPDEN UNSA  
Corinne LAURENT**

**La Secrétaire Collèges 27  
d'A&I UNSA  
Claire MARY**

---

Le bureau académique du **SNPDEN-UNSA**.